

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 38 (2021-2026)
de Mme et MM. Marine Jordan, Marc Vonlanthen et Simon Zurich (PS)
demandant d'examiner l'intérêt de créer un Conseil des aîné·e·s**

En séance du 22 février 2022, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 38 de Mme et MM. M. Jordan, M. Vonlanthen et S. Zurich lui d'examiner l'intérêt de créer un Conseil des aîné·e·s.

Résumé du postulat

Par ce postulat, les auteurs demandent au Conseil communal d'examiner l'intérêt de créer un Conseil des aîné·e·s afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs du concept cantonal Senior+ concernant la participation des seniors et la reconnaissance de leurs besoins et compétences. La fonction d'un Conseil des aîné·e·s est de faire le lien entre l'administration communale et les citoyen·ne·s seniors et de faciliter le lien intergénérationnel. La création de synergies avec le postulat n° 4 concernant la création d'une session des jeunes y est évoquée, dans une perspective intergénérationnelle. Un Conseil des aîné·e·s permet d'encourager la participation, renforce le vivre-ensemble et participe au bien-être des collectivités et à la qualité de vie.

Réponse du Conseil communal

Concept Seniors de la Ville de Fribourg

Le Concept Senior+ déployé par l'Etat de Fribourg depuis 2015 confie de nouvelles responsabilités et compétences aux districts et aux communes. Conformément à loi cantonale sur les Seniors (LSen du 12 mai 2016), la Ville de Fribourg a élaboré un Concept Seniors, qui a été validé le 22 mars 2021 par le Conseil communal. Ses objectifs et mesures, basés sur les recommandations de la HETS-FR¹, sont adaptés au contexte de la Ville de Fribourg. Ils tiennent compte de l'organisation de l'administration et des projets planifiés ou en cours et sont répartis en six domaines:

- Création d'une structure "Seniors" au sein du Secteur de la cohésion sociale
- Information et communication
- Participation et relations intergénérationnelles
- Infrastructures, habitat et services

¹ Bickel J.-F., Maggiori B., Vatron-Steiner B. (2020). *Etude préalable et prospective aux concepts de politique pour les seniors des communes du Réseau Santé de la Sarine. Lignes directrices pour les concepts communaux*. Rapport mandaté par le Réseau Santé de la Sarine, Fribourg.

- Soins et accompagnement social
- Travail

La création d'une structure "Seniors" au sein du Secteur de la cohésion sociale a pour but de réaliser les mesures et de porter les projets définis dans le Concept Seniors de la Ville de Fribourg. Son rôle est d'assurer la collaboration et la coordination entre les Services de l'administration communale et entre les organisations spécialisées. Cette unité fonctionne également en tant que point de contact pour les questions qui touchent au 3^{ème} âge, autant à l'interne qu'à l'externe. Pour être opérationnelle, elle a été dotée d'un poste de spécialiste Seniors à 60% qui est pourvu depuis le 1^{er} octobre 2022.

Participation des seniors aux politiques de la Ville

Le "Concept Seniors de la Ville de Fribourg" comporte l'objectif de "favoriser la participation des seniors à l'élaboration des politiques de la Ville" comme c'est le cas pour la jeune génération également. Deux mesures sont prévues à cet effet: la création d'un organe consultatif et participatif et une analyse de la composition des commissions et autres organes de la Ville afin d'assurer une bonne représentation des intérêts des seniors.

Les seniors, contrairement aux jeunes de moins de 18 ans, ont la possibilité de participer à la vie politique de la commune en exerçant leurs droits politiques et en s'impliquant dans différentes structures publiques. C'est la raison pour laquelle des modèles différents selon les publics cibles sont choisis. Pour les seniors, il est prévu de créer une table ronde intitulée "Dialogue Seniors". Ce groupe de suivi et d'accompagnement permettra de calibrer les mesures prévues et de penser des solutions adaptées. Il constituera une aide pour l'identification de nouveaux besoins. La création d'un organe donnant la parole aux seniors est également un message fort à leur attention, qui montre que les autorités communales prennent en considération leur besoins. Les compétences et l'expérience des seniors seront ainsi valorisées et contribueront non seulement à l'amélioration de la qualité de vie des aîné·e·s, mais également de l'ensemble de la population.

La seconde mesure prévue dans le Concept Seniors pour favoriser leur participation à l'élaboration des politiques de la Ville sera de "porter une attention particulière à la représentation des aîné·e·s dans les commissions (et autres organes) de la Ville (notamment en ce qui concerne l'urbanisme, la mobilité, le mobilier urbain, l'accessibilité, etc.)". Une analyse de la représentation des seniors dans les commissions communales sera effectuée dans un premier temps. Dans une optique globale, il convient de s'assurer que l'ensemble de la population est représenté de manière équitable dans les commissions.

En outre, la création d'une plateforme de coordination réunissant les organisations spécialisées dans le domaine du 3^{ème} âge permettra leur mise en réseau et le développement de projets.

Encouragement des relations intergénérationnelles

La proposition de développer des synergies avec le postulat no 4 relatif à la création d'une session des jeunes dans une perspective intergénérationnelle est évoquée par les auteur·e·s du postulat n° 38. La réponse du 8 novembre 2022 au postulat n° 4 informe que des Conseils de jeunes informels ont été mis en place dans les quartiers du Schoenberg et du Jura-Torry-Miséricorde durant l'année scolaire 2021-2022 dans le cadre d'un projet pilote. Destinés aux 10-14 ans, ils se poursuivront durant l'année scolaire 2022-2023. La stratégie "Grandir en Ville de Fribourg" prévoit également la création d'un Conseil des jeunes pour les 16-25 ans.

L'instauration de relations entre la future table ronde "Dialogue Seniors", les Conseils des jeunes informels existants et/ou le Conseil des jeunes en projet est intéressant selon les thématiques et les projets concrets qui émergeront de ces organes et selon les mesures prévues dans le "Concept Seniors de la Ville de Fribourg" et dans la stratégie "Grandir en Ville de Fribourg".

Le soutien aux actions qui favorisent les liens entre générations et les relations de voisinage constitue un objectif du "Concept Seniors de la Ville de Fribourg". Il est concrétisé par trois mesures:

- La définition d'un mandat confié aux Centres d'animation socioculturelle (CAS) pour le développement de la participation des seniors et la constitution de "communautés de soutien" ou "caring communities" ² dans les quartiers;
- La promotion du programme de soutien aux projets intergénérationnels de l'Etat de Fribourg;
- L'encouragement et le soutien à la participation des écoles primaires de la Ville au programme "Seniors dans les salles de classe". Des réflexions sur les possibilités d'étendre ce type d'initiatives (par exemple à l'accueil extrascolaire) seront également menées.

Le travail dans les quartiers, en particulier dans les CAS, permet d'être au plus proche des besoins des seniors et de favoriser leur participation. Le CAS du Jura a entamé en 2021 un travail intergénérationnel dans le cadre du programme "Toile de Vie". Il a bénéficié d'une aide financière du programme de soutien cantonal aux projets intergénérationnels de Seniors+. En outre, les CAS du Jura, de la Basse-Ville et de Pérolles ont développé des offres régulières pour et avec les seniors: un accueil-café hebdomadaire et des activités telles que repas communautaires, visites culturelles, danse et tai-chi, jeux, etc. Les seniors qui se retrouvent ainsi dans les quartiers rencontrent également d'autres habitantes et habitants de tous âges. Les groupes de seniors déjà constitués autour des CAS fonctionnent en tant que communautés de soutien, dans lesquelles ces personnes s'entraident mutuellement, avec l'accompagnement de professionnels de l'animation socioculturelle et le concours de bénévoles.

Conclusion

Pour le Conseil communal, la participation des seniors à la vie politique et citoyenne de la commune est importante, tout comme celle des jeunes. Le Secteur de la cohésion sociale mettra au fur et à mesure en place les mesures du "Concept Seniors de la Ville de Fribourg". Deux priorités ont été définies: le développement de l'information et la communication de l'administration à destination des seniors et des acteurs du domaine, ainsi que le soutien aux actions qui favorisent les liens entre générations.

Le projet de constituer une table ronde "Dialogue Seniors" est planifié dans le Concept Seniors communal et sera concrétisé en collaboration avec les partenaires concernés.

Le postulat n° 38 est ainsi liquidé.

² Réseau Caring Communities (Caringcommunities.ch) et Réseau Suisse des villes-amies des aîné-e-s (altersfreundlich.net)